Faculté
de Pharmacie
Aix+Marseille Université

ATTESTATION

Le Doyen de la Faculté de Pharmacie de Marseille, atteste que :

- **Monsieur HASSANALY VINCENT**

Né(e) le : 16/05/1993

A MARTIGUES (013)

A validé :

- la cinquième année du diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie,
- le stage de pratique professionnelle de 6ème année,
 OPTION OFFICINE, le 11 juillet 2022.

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Marseille, le 11 juillet 2022

Le Doyen,



F. DIGNAT-GEORGE

Cette attestation permet de demander un certificat de remplacement auprès de l'Ordre des Pharmaciens
N.B : J.O du 31 décembre 1989- Décret n°89-996 du 22 décembre 1989.
Le certificat est valable un an sur l'ensemble du territoire de la République Française.
Il peut être renouvelé dans les mêmes conditions sur justification de la poursuite des mêmes études.

Université d'Aix-Marseille – Faculté de Pharmacie – 27 bd Jean Moulin – CS 30064 - 13385 Marseille cedex 05 - France
Tél. : +33 (0)4 91 83 55 00 - Fax : +33 (0)4 91 80 26 12